

Gérer la paie au quotidien dans l'entreprise (CPF)

Formation éligible au CPF

Comprendre les mécanismes de la paie.

Objectifs

A l'issue de la formation et en situation professionnelle, chaque participant sera en capacité de :

- établir des bulletins de salaire complexes du brut au net ;
- calculer le brut social ;
- chiffrer les diverses absences dont la maladie et les congés payés ;
- calculer les charges sociales avec notamment des régularisation des plafonds et la réduction Fillon ;
- traiter les déclarations sociales obligatoires : la DSN et le PAS ;
- rédiger les documents liés à une fin de contrat ;
- réaliser la dernière paie et le solde de tous comptes.

Public

Toute personne désirant comprendre la mécanique de la paie.

Prérequis : Avoir des connaissances de base en paie et sur tableur.

Accessibilité : Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Si besoin, notre équipe étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour permettre de suivre la formation.

Délais d'accès : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode de financement.

Les plus pédagogiques

Animateur :

Nos formateurs sont choisis pour leurs expertises métiers, leurs compétences pédagogiques et leurs connaissances de l'entreprise.

Méthodes :

Une pédagogie interactive favorise l'acquisition des savoirs, savoir-faire et savoir-être. Le formateur apporte des savoirs théoriques mais également un accompagnement des participants vers l'acquisition des compétences et leur validation par la pratique.

Nos salles sont équipées d'outils multimédias et interactifs et de tous matériels en lien avec la thématique traitée.

Groupe de 4 à 10 personnes

Validation / Certification

CCE Gérer la paie au quotidien dans l'entreprise.

Recueil des attentes : au démarrage de la formation, les attentes de chaque participant sont répertoriées par le formateur sur le support CCI.

Positionnement : en début de formation, le niveau de chaque participant est évalué par le formateur via un test de positionnement et d'acquis des connaissances.

En cours de formation, des exercices et/ou des mises en situation viennent évaluer l'acquisition des connaissances et capacités de chaque participant.

Durée | Prix

**6 Jours, 42 Heures + 2h
de certification**

2 900 € NET

Code : CEGF1010

Horaires de formation :

8h30-12h30 - 14h-17h

Date | Lieu

A Nantes

> 24, 25 Novembre, 01, 02, 08 et 09
Décembre 2022 - Certification le 19
Décembre 2022

A La Roche sur Yon

> 10, 11, 14, 17, 18 et 21 Octobre 2022 -
Certification le 24 Octobre 2022



Eligible au Compte Personnel de
Formation !



Formation régionale

En partenariat avec
**Certificat de Compétences
en Entreprise**



Date de création : 01-09-2013

Dernière modification : 06-04-2022

Gérer la paie au quotidien dans l'entreprise (CPF)

Formation éligible au CPF

Comprendre les mécanismes de la paie.

Evaluation des acquis : en fin de formation, le niveau d'acquisition des connaissances et capacités est évalué individuellement au regard des objectifs de la formation par un test de positionnement et d'acquis des connaissances.

Evaluation qualité : dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue, une enquête de satisfaction des participants est réalisée en fin de formation. Une version numérique de ce questionnaire peut être utilisée.

Certificat de réalisation, attestation de formation : à l'issue de la formation, votre certificat de réalisation de cette formation vous sera délivré par les services administratifs de la CCI. En complément et sur demande des participants, une attestation de formation pourra également être remise.

Programme

Calculer le brut social

- chiffrer la retenue pour absence ;
- distinguer les absences payées ou non ;
- estimer les congés payés ;
- valoriser les absences de la Sécurité Sociale : maladie, accident de travail/trajet, maternité, paternité avec le calcul des IJSS, le principe de la subrogation, le maintien de salaire légal, la garantie du net.

Gérer les charges sociales et les déclarations sociales périodiques

- identifier les charges sociales à prélever obligatoirement et leurs bases de calcul ;
- connaître la valeur du plafond sécurité sociale et les tranches de salaire ;
- chiffrer les proratas de plafond ;
- organiser la régularisation progressive des bases de cotisations ;
- mettre en place la réduction générale de cotisations sociales et autres exonérations ;
- estimer les charges sociales sur les bulletins de paie des contrats d'apprentissage, de professionnalisation et des stages ;
- contrôler les cotisations sociales applicables (base, taux, réduction) et les états de charges avec les déclarations sociales nominatives (DSN) ;
- procéder au paiement des charges sociales ;
- valider le prélèvement à la source ;
- rendre compte sur ses pratiques de la paie lors des contrôles URSSAF .

Etablir le solde de tous comptes

- lister les différents cas de rupture du contrat de travail à l'initiative du salarié et de l'employeur et leurs incidences en paie (démission, départ à la retraite, licenciement, rupture conventionnelle...);
- respecter le régime fiscal et social des indemnités de rupture ;
- rédiger les documents liés au départ.

Durée | Prix

**6 Jours, 42 Heures + 2h
de certification**

2 900 € NET

Code : CEGF1010

Horaires de formation :

8h30-12h30 - 14h-17h

Date | Lieu

A Nantes

> 24, 25 Novembre, 01, 02, 08 et 09
Décembre 2022 - Certification le 19
Décembre 2022

A La Roche sur Yon

> 10, 11, 14, 17, 18 et 21 Octobre 2022 -
Certification le 24 Octobre 2022



Eligible au Compte Personnel de
Formation !



Formation régionale

En partenariat avec
**Certificat de Compétences
en Entreprise**



Date de création : 01-09-2013

Dernière modification : 06-04-2022